

## Récapitulatif des coûts

Combien coûte l'adhésion à Swiss-Ski ?

Tous les membres de ski-clubs doivent s'affilier à Swiss-Ski par une démarche auprès de leur club via Fairgate. Le montant de la cotisation de club diffère selon les clubs et peut être obtenu auprès des présidents respectifs. Les cotisations que les ski-clubs doivent verser à Swiss-Ski sont généralement comprises dans la cotisation de club, de même que les cotisations adressées aux associations régionales. La cotisation à verser à Swiss-Ski se calcule comme suit :

Catégories de membres

Catégorie de membres	Cotisation Swiss-Ski	avec « Snowactive »	Total
OJ	CHF 0	sans « Snowactive »	<b>CHF 0</b>
Junior	CHF 26	CHF 5	<b>CHF 31</b>
Senior / Vétéran / 40 ans d'adhésion	CHF 28	CHF 5	<b>CHF 33</b>
Passif / Vétéran 40 ans d'adhésion	CHF 23	CHF 5	<b>CHF 28</b>
Membre libre	CHF 0	CHF 5	<b>CHF 5</b>
Membre individuel	CHF 50	Gratuit	<b>CHF 50</b>

Ces montants n'incluent pas la cotisation à l'association régionale. Les cotisations AR varient beaucoup et peuvent être obtenues auprès du président ou du trésorier de l'association régionale en question. Une facture séparée est envoyée par l'association régionale.

Programmes d'adhésion

Membre 1<sup>er</sup> club : Cotisation de club et Swiss-Ski avec ou sans Snowactive

Membre 2<sup>ème</sup> club : Cotisation de club sans cotisation Swiss-Ski. Ces membres versent leur cotisation de membre à Swiss-Ski via leur 1<sup>er</sup> club.

En outre, un forfait administratif de 50 CHF est facturé à chaque club.

